



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation UVEK

Bundesamt für Verkehr BAV
Abteilung Infrastruktur

CH-3003 Berne, OFT

Aux
Gouvernements cantonaux

Référence du dossier :
Votre référence :
Notre référence : bru
Traité par : Urs Brotschi
Berne, le 20 octobre 2015

Audition : modification d'ordonnances en vue des instruments « Stratégie d'utilisation du réseau (STUR) » et « Plans d'utilisation du réseau (PLUR) »

Mesdames les Conseillères d'Etat,
Messieurs les Conseillers d'Etat,

Les deux nouveaux instruments cités sous rubrique sont des éléments du message concernant la révision totale de la loi sur le transport de marchandises (projet « Fret ferroviaire sur tout le territoire »).

Au cours de l'élaboration du message précité, les représentants de la branche du transport des marchandises ont souligné l'insuffisance, en nombre et en qualité, de sillons destinés au trafic marchandises. L'amélioration de cette situation est un point incontesté : il faut que le transport des marchandises bénéficie de sillons permettant une production efficace. C'est pourquoi deux instruments ont été conçus qui fixent de manière contraignante les projets d'offre du trafic voyageurs et du trafic marchandises inhérents aux étapes d'aménagement du programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (EA PRODES) et ce, sans entraver les possibilités de développement du trafic voyageurs suisse. Les deux types de trafic doivent être traités de manière équivalente lors des planifications. Les sillons attribués ne doivent être libérés pour d'autres types de trafic qu'en application de processus définis et transparents.

La stratégie d'utilisation du réseau et les plans d'utilisation du réseau sont des instruments visant à stabiliser l'utilisation du réseau lors de la planification de l'infrastructure ferroviaire et lors de l'attribution des sillons. Ils présentent dès lors des liens multiples avec la planification du réseau. La

Bundesamt für Verkehr BAV
Urs Brotschi
Mühlestrasse 6, 3063 Ittigen
Postadresse: 3003 Bern
Tel. +41 (0) 58 465 56 40, Fax +41 (0) 58 462 55 95
urs.brotschi@bav.admin.ch
www.bav.admin.ch

Referenz/Aktenzeichen:

planification est une activité dynamique. Les projets d'offre définis dans une EA PRODES peuvent évoluer au cours des années de la planification. Les nouveaux instruments ne doivent pas entraver cette évolution. Les processus d'adaptation de la planification sont désormais fixés de manière contraignante.

Vu leur rapport avec la planification du réseau, d'une part, et l'attribution des sillons, d'autre part, les deux instruments sont réglés dans deux ordonnances distinctes, à savoir

- la stratégie d'utilisation du réseau dans l'OCPF;
- les plans d'utilisation du réseau dans l'OARF.

La procédure d'audition a lieu par voie électronique. Vous pouvez télécharger les documents durant toute la durée de la procédure à l'adresse suivante :

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

Veuillez adresser votre prise de position d'ici au **23 décembre 2015**, de préférence sous forme électronique :

Par courriel à : konsultationen@bav.admin.ch

Ou par courrier postal à :

Office fédéral des transports, 3003 Berne
Division Infrastructure

Nous nous efforçons de rendre lesdits documents accessibles sans obstacles au sens de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand ; RS 151.3). C'est pourquoi nous vous saurions gré de nous remettre votre prise de position si possible sous forme électronique (veuillez joindre une version Word à la version PDF) en l'envoyant dans les délais à l'adresse électronique ci-dessus.

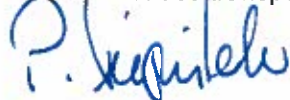
Sans réponse de votre part une fois passé le délai indiqué, nous partirons du principe que vous approuvez les projets.

Monsieur Urs Brotschi, chef de projet « Développement du réseau », se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (Urs.Brotschi@bav.admin.ch).

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre participation.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Office fédéral des transports



P. Füglistaler
Directeur

Referenz/Aktenzeichen:

Copie p. i. à :

- bru

Interne par pointeur à :

- FÜ, MEP, EDT, BAG, gim, bea, her, dew, lim, koe